

**DEPARTEMENT  
DE L'ISERE****Arrondissement de  
La Tour du Pin****Canton de  
Bourgoin-Jallieu****Nombre de membres : 18****En exercice : 18****Présents : 12****Pouvoirs : JOLY Bernard à Gérard  
BUTTIN****Absent(es)ou excusés : Catherine  
LAURENT ; Cindy FERRARRO ;  
Sylvain CLOPET ; Romain DOUCELIN  
FROMYTOUX Cyril****Pour : 13****Contre : 0****Abstention : 0****Objet****Enfouissement BT/TEL  
chemin de l'Etang****République****COMMUNE D'ECLOSE-BADINIÈRES****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Délibération n°23/15.05/13***Séance du 15 mai 2023**Compte-rendu mise en ligne le 24/05/2023**Date de convocation du Conseil Municipal : 10/05/2023**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de  
la séance : 18**Maire : Monsieur BERGER Alain**Secrétaire de séance : Valérie PELLET**Membres présents : : BERGER Alain ; PELLET Valérie ;  
BUTTIN Gérard ; JACOLIN Jocelyne ; GIRARD Sophie ;  
BALLY Liliane, FERLET Dominique, PRIEUR-DREVON  
Elise ; GARNIER Vincent ; CUSIN Cécile ; COUTURIER  
Alban ; MICHA Abigaël***Le Maire expose :**

Le chemin de l'Etang en partant de la route de Saint Jean de Bournay jusqu'au cimetière d'Eclosse est en très mauvais état, suite notamment aux travaux de remplacement des canalisations d'eau potable. il y aura lieu de le rénover entièrement rapidement.

Dans cette voirie, subsiste des réseaux électriques et téléphoniques aériens, il serait judicieux de prévoir leur mise en souterrain avant la réfection de la voirie.

TE38, (Territoire Energie 38), syndicat compétent dans ce domaine a été sollicité pour étudier cette réalisation. Le syndicat ne pourra pas envisager les travaux avant l'année 2024, mais il est recommandé d'engager la procédure au plus tôt pour réserver les crédits en 2024.

### **Concernant l'enfouissement du réseau électrique**

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	<b>86 722 €</b>
2 - le montant total de financement externe serait de :	<b>86 722 €</b>
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	<b>0 €</b>
4 - la contribution de la commune aux investissements s'élèverait à environ :	<b>0 €</b>

### **Concernant l'enfouissement du réseau téléphonique**

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	<b>20 590 €</b>
2 - le montant total de financement externe serait de :	<b>0 €</b>
3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à :	<b>981 €</b>
4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ :	<b>19 610 €</b>

### **Monsieur le Maire propose :**

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés
- Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- De l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la commune

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés
- Prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- De l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la commune

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- **De prendre acte** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération concernant l'enfouissement des réseaux électriques :

Prix de revient prévisionnel :	<b>86 722 €</b>
Financements externes :	<b>86 722 €</b>
<b><i>Participation communale prévisionnelle :</i></b>	<b>0 €</b>

- **De prendre acte** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour **0 €**.

- **De prendre acte** de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération concernant l'enfouissement des réseaux téléphoniques :

Prix de revient prévisionnel :	<b>20 590 €</b>
Financements externes :	<b>0 €</b>
<b><i>Participation communale prévisionnelle :</i></b>	<b>20 590 €</b>

- **De prendre acte** de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour **981 €**

- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget au compte 231 de la section d'investissement.

- **D'Autoriser** Monsieur le Maire, à signer tous documents d'ordre administratif ou financier afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Alain BERGER  
Le Maire

Rendu exécutoire après envoi  
en Sous-préfecture 16 mai 2023



Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le



ID : 038-200049815-20230515-23150513-DE